



Parcelle forestière communale engagée dans une sylviculture de futaie régulière pouvant être convertie en futaie irrégulière.

Fin 2021, le plan d'aménagement forestier d'Éclans-Nenon étant arrivé à échéance, le conseil municipal en concertation avec l'ONF a opté pour une nouvelle gestion afin de prendre en compte les questionnements climatiques, la pérennité de la forêt, l'écologie et l'économie forestière. Jusqu'alors, la forêt communale était gérée en sylviculture régulière où la présence d'arbres tous du même âge, de la même essence et de mêmes diamètres, facilite la mécanisation de l'exploitation. Cette pratique très généralisée est aujourd'hui réinterrogée, car peu cohérente avec la pérennité de la forêt. Les peuplements exploités en futaie régulière sont en effet particulièrement sujets aux maladies et sensibles aux phénomènes météorologiques extrêmes.

## PERMETTRE À NOS ENFANTS DE PROFITER D'UNE FORÊT RÉSILIENTE

Les membres du conseil municipal ont décidé de passer 71% du massif communal en gestion en futaie irrégulière, accueillant des arbres d'âge et d'essences différentes permettant d'obtenir un couvert continu et limitant les effets des extrêmes climatiques sur la forêt. Nous espérons que ce choix permettra à nos enfants de profiter d'une forêt résiliente et d'améliorer la qualité de l'habitat de la faune. Cette décision de gérer autrement le massif ne s'est pas faite sans difficulté. En effet, l'ONF est soumis à des objectifs de production à moindre coût et ses techniciens doivent s'occuper de territoires de plus en plus grands. La gestion en futaie irrégulière où la mécanisation de l'exploitation est plus délicate demande plus de temps aux techniciens. Et la conversion des parcelles engagées en futaie régulière en futaie irrégulière implique un travail supplémentaire et onéreux. La commune a dû faire un effort financier et accepter que le massif génère moins de revenus pour les années à venir. Cet effort à plus long terme devrait être récompensé, car la futaie irrégulière permet de produire du bois régulièrement tout en maintenant le capital forestier. Le niveau d'expertise des équipes municipales ne leur permet généralement pas d'avoir un regard éclairé concernant les décisions de l'ONF. Les élus d'Éclans-Nenon se sont donc fait aider par un expert forestier indépendant qui les a conseillés et confortés dans leur choix. Il ne faut pas oublier que les communes restent décideuses de la gestion de leur forêt, c'est donc le choix des élus municipaux qui a été transcrit et validé sur le plan d'aménagement forestier d'Éclans-Nenon pour les 20 années à venir.

# ÉCLANS-NENON, une autre gestion de la forêt communale

*Les communes, propriétaires de leur forêt, peuvent choisir et décider du type d'aménagement forestier qu'elles souhaitent mettre en œuvre.*

### Qu'est-ce qu'un Plan d'Aménagement Forestier ?

Ce plan, rédigé par l'ONF, donne les indications en termes de gestion forestière. Il décrit, assez précisément, pour les 20 ans à venir, les périodes d'intervention, le type de travaux à réaliser, sur quelle parcelle, les estimations du coût des travaux et les recettes. Ce plan doit être en accord avec les souhaits de gestion du propriétaire forestier.

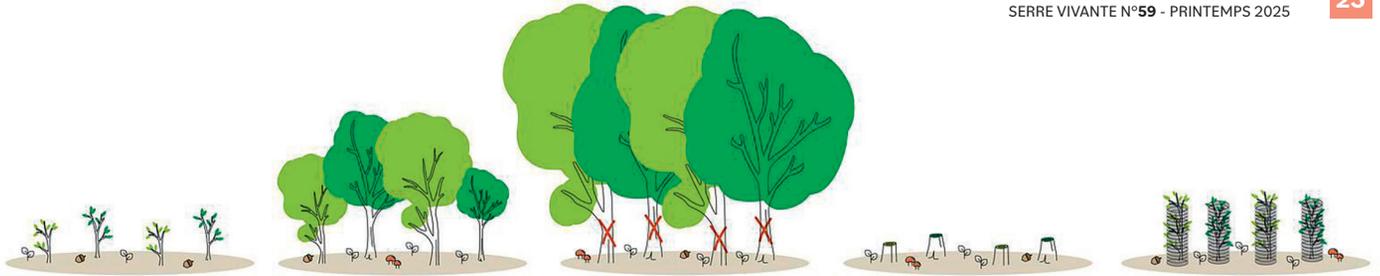
### Deux façons de gérer la forêt

Dans le cas d'une futaie régulière, les arbres poussent tous en même temps, ils sont tous récoltés en même temps. Il y a des moments où certaines parcelles apparaissent nues ou presque. On peut planter de nouveaux arbres après la récolte des bois (environ tous les 80 ans pour les chênes) ou repartir d'une régénération naturelle (cas de nos parcelles).



Parcelle forestière de la commune d'Éclans-Nenon dont la conversion en futaie irrégulière n'est pas possible actuellement. Il faudra attendre au moins 30 ans le résultat de la régénération naturelle pour envisager un mode de gestion différent.

Dans le cas de la futaie irrégulière, il y a en permanence un couvert forestier, les parcelles ne sont jamais mises à nu, les arbres ne sont pas récoltés en une seule fois. La forêt présente des arbres d'âges différents et souvent des essences différentes les unes des autres. La finalité de cette gestion est d'optimiser la rentabilité économique et la valeur patrimoniale de la forêt dans le respect des différentes composantes de l'écosystème. Tous les 8 à 10 ans, des arbres d'âges différents sont coupés afin d'assurer la régénération de la forêt tout en maintenant un paysage forestier continu.



CYCLE D'UNE PARCELLE GÉRÉE EN FUTAIE RÉGULIÈRE :

de 0 à 180-200 ans pour les chênes, 0 à 80-120 ans pour les châtaigniers

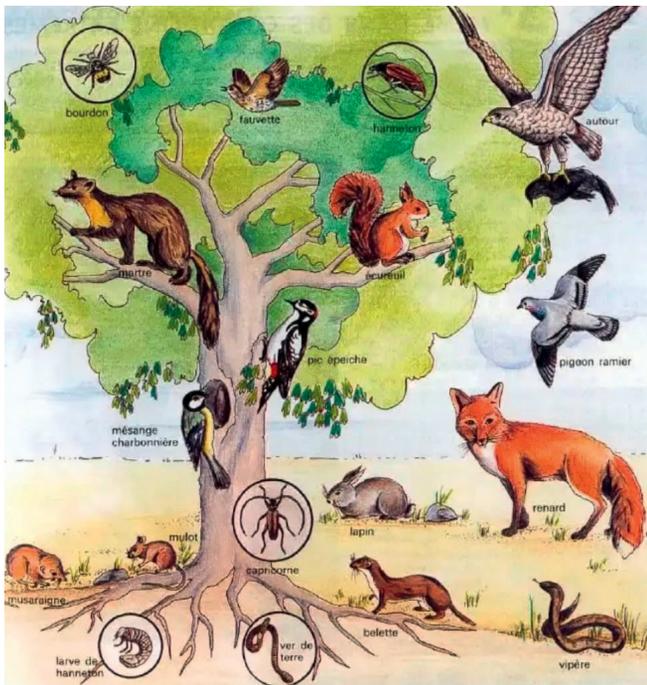
Contrairement à la sylviculture dite irrégulière, en sylviculture régulière, les peuplements ont le même âge sur une même parcelle. Lorsque le cycle sylvicole arrive à son terme, les forestiers programment des coupes de régénération, laissant l'espace ouvert favorable à la germination et la croissance des semis ou des plantations artificielles. L'ouverture de milieux pour la régénération de la forêt est aussi favorable à certaines espèces faunistiques et floristiques qui se développent en pleine lumière (fleurs, papillons, libellules, passereaux...).

Illustration d'une parcelle gérée en futaie régulière à travaux les années. ©Agence ONF Île-de-France Ouest.



Tous les 8 à 10 ans, des arbres d'âges différents sont coupés afin d'assurer la régénération de la forêt tout en maintenant un paysage forestier continu.

Illustration d'une parcelle gérée en futaie irrégulière. ©Agence ONF Île-de-France Ouest.



cf : <https://biodiversite-foret.fr/lecosysteme-de-la-foret>

## LA FORÊT EST UN ÉCOSYSTÈME

Une forêt abritant de la biodiversité, c'est une forêt avec de grands arbres comme des chênes, des hêtres, des charmes, parcourue par des chevreuils, des sangliers, des cerfs ; mais aussi des animaux, des végétaux et des champignons plus discrets qui assurent son bon fonctionnement.

D'un point de vue écologique et botanique, il s'agit d'un lieu de cohabitation entre espèces d'arbres, d'arbustes, de champignons, de levures, d'insectes et de vertébrés qui vivent en interdépendance.

La forêt est donc un écosystème : elle regroupe un ensemble d'êtres vivants, très variés, vivant en communauté. Elle recycle constamment sa matière organique, les animaux et végétaux, et sa matière minérale, les sols et minéraux. L'énergie est transmise entre organismes dans un cycle équilibré à travers les différents modes de consommation. La forêt produit de la matière vivante, l'entretient, et recycle la matière morte. Les arbres sont au centre de ce système : ils transforment l'énergie solaire en matière organique, offrent un abri aux mammifères et aux oiseaux, et permettent la croissance de plantes herbacées. Leurs racines maintiennent le sol en place et empêchent son effritement et sa dispersion. Le sol est en charge du recyclage des matériaux grâce à ses strates de litière, d'humus et aux microorganismes qui le composent.

✍ Jean-Marie BRIGAND

### Pour aller plus loin :

🔗 <https://reporterre.net/Une-methode-ecologique-d-user-de-la-foret-la-futaie-irreguliere>

🔗 <https://www.alternativesforestieres.org/Les-apports-de-la-futaie-irreguliere-sur-les-differentes-fonctions-de-la-foret>

📄 [https://www.cnpf.fr/sites/socle/files/2024-05/13.d\\_La\\_futaie-irreguliere\\_diagnostic\\_et\\_gestions\\_envisagees.pdf](https://www.cnpf.fr/sites/socle/files/2024-05/13.d_La_futaie-irreguliere_diagnostic_et_gestions_envisagees.pdf)